Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 86 (1944)

Heft: 9

Artikel: Le rôle social de l'armée et de l'officier en particulier

Autor: Cosandey, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-650348

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :

1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.—

3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION:

Avenue de la Gare 33, Lausanne

Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A. - Rue Neuve, 1 - Lausanne

Le rôle social de l'armée et de l'officier en particulier

Un grand Français, le maréchal Lyautey, alors capitaine, dans un article paru dans la Revue des Deux Mondes, le 15 mars 1891, a traité d'une façon exemplaire le sujet : « Le rôle social de l'officier dans le service universel ». Vous me permettrez d'en reprendre certaines données et les aspects les plus saillants. Loin de moi l'idée de m'assimiler et de traiter avec la maestria de M. le maréchal Lyautey, cette question d'une importance primordiale pour un pays et une armée vivant dans la paix. Si la majorité des officiers connaissent la valeur de ce problème, il est cependant de toute importance de le reprendre, psychologiquement et militairement parlant ; il est temps de l'envisager et de l'examiner avec toute l'objectivité que nécessite l'examen d'une question aussi importante pour l'avenir de l'armée et du pays en général.

Sur le terrain militaire, on constate qu'en l'espace de 25 ans la même armée a perdu deux guerres, et si l'on considère les méthodes d'instruction, d'éducation sociale de cette armée, nous devons constater que nos méthodes sont en grande partie influencées par elle. J'irai jusqu'à dire même, que souvent elles ne correspondent pas à notre tempérament et à notre caractère fédératif suisse. Ceci m'amène à dire que nous devons chercher et créer une méthode suisse de formation du soldat, indépendamment des méthodes et usages en application chez ceux qui gagnent ou chez ceux qui perdent.

Pour traiter de cette question d'une façon complète, il faudrait reprendre la méthode de formation physique du soldat, car il est incontestable qu'elle exerce une grande influence sur son état moral. Nous limiterons donc notre sujet à l'étude de l'influence de l'armée et des cadres sur l'éducation morale et sur la formation sociale du soldat.

La guerre nous étant épargnée, nous devons considérer ce rôle éducateur de l'armée comme très important en service de paix ; c'est malheureusement là souvent notre dernière préoccupation.

L'armée est une institution humaine et, de ce fait, en subit toutes les imperfections. Mettre en évidence certaines critiques que nous pouvons lui adresser, c'est agir pour l'armée et la servir. C'est même un idéal et c'est servir grandement la cause de l'armée que de chercher à en faire une institution se rapprochant le plus de la perfection. Même si cette critique semble un peu vive, elle doit être considérée comme la recherche d'une amélioration et d'un perfectionnement possible.

Les conditions du combat moderne isolent physiquement le soldat et, par conséquent, le rôle du chef devient moralement et techniquement extrêmement difficile au combat. Cependant, au cours de l'instruction, à l'occasion de contacts individuels et directs, l'officier peut faire appel à l'intelligence, à l'esprit d'initiative de l'homme; ces pratiques conduisent à une amitié et à une connaissance réciproque, à quoi la discipline n'a rien à perdre. D'autre part, elles renforcent la valeur individuelle de chaque futur combattant et c'est là l'essentiel. Le résultat à atteindre est le suivant : l'homme rentrant de la caserne ou d'une période d'instruction doit être, cela va sans dire, non seulement techniquement instruit, discipliné, vigoureux, entraîné, mais encore meilleur moralement qu'il n'y est entré. C'est pourquoi l'on doit veiller à l'éducation du soldat ; ce n'est pas pour l'officier accomplir un travail supplémentaire ; c'est simplement accomplir son travail dans un certain esprit qui le transforme en lui conférant sa plus haute valeur.

C'est en faisant l'éducation morale de ses hommes que l'officier remplit son rôle social. L'officier doit être pour le soldat un exemple. S'intéressant individuellement à chacun d'entre eux, cherchant à les perfectionner en tant qu'hommes, à leur donner le goût et la fierté d'une tenue correcte, les accoutumant à vivre dans des locaux impeccables, leur faisant comprendre la nécessité de la discipline, leur montrant comment les commodités individuelles doivent toujours céder à l'intérêt général dans le travail par équipe, du gr. au combat, de la section, de la compagnie.

S'élever plus haut encore, exalter ou faire renaître en eux l'amour de la patrie. Enseigner ce qu'ils doivent à cette mère commune et au drapeau, son symbole. De cette façon l'officier rendra à la société des hommes meilleurs, ayant plus de tenue, moins égoïstes, sachant qu'on peut à la fois obéir et aimer. Il les aura préparés à sacrifier quelques avantages au bien commun et à tout donner pour le pays, si cela devenait nécessaire. Dans cette éducation morale, l'officier aura du même coup rempli son rôle social.

Qu'est-ce que l'action et le devoir social ?

M. de Voguë (écrivain français du XIX^e siècle) l'exprimait en ces termes : « Rappeler à tous les privilégiés de l'intelligence, de l'éducation, de la fortune, que leurs premiers devoirs sont envers les humbles et les déshérités et convier les bonnes volontés de tous partis, de toutes confessions, de toutes philosophies, à communier dans la religion de la souffrance humaine.»

Pour développer cette action et ce sens du devoir social, il faut un cadre, le plus étendu possible. L'armée a à sa disposition ce cadre ; le corps des officiers ne doit-il pas, par conséquent, être le premier à se pénétrer de la nécessité et de l'urgence du devoir social ?

L'armée présente cet avantage : c'est que toute la nation passe par ses mains ; nul n'y échappe. Tous, quelle que soit leur condition sociale : ouvriers, intellectuels, lettrés et ignorants, citadins et campagnards, reçoivent, pendant une période de leur vie, l'empreinte d'un officier.

Dans toute la hiérarchie sociale, nul n'est mieux placé que l'officier pour exercer sur ses subordonnés une action efficace. Il partage entièrement leurs travaux, leur fatigue et n'en tire néanmoins aucun profit. Son gain ne dépend pas, comme celui des industriels ou des commerçants, de la peine de ses hommes. Les intérêts ne sont pas opposés, mais semblables. Tout concourt à développer l'indépendance de l'officier ainsi que son désintéressement dans l'action.

Il s'agit de développer la solidarité. Là réside un des premiers devoirs de l'officier. Il faut le faire en dehors de toute considération sociale car, au point de vue professionnel disait Lyautey, « une troupe bien en main, moins instruite, vaut mieux qu'une troupe plus instruite, moins en main. »

Il faut avouer que dans la formation de l'officier, ces dernières années plus particulièrement, on a trop laissé de côté cette question. Ce qui se fait ne présente pas les caractéristiques d'une doctrine commune, reçue comme un dogme aux écoles d'aspirants ou centrales, et pourtant nécessaire à toute éducation militaire. On parle beaucoup à l'officier de tactique de stratégie, de combat rapproché, etc., ce qui est de première urgence. On développe nécessairement l'intelligence militaire, la discipline militaire, mais insuffisamment le cœur militaire.

Avec l'enseignement des différentes disciplines du combat : tir, combat rapproché, etc., il faut ajouter les disciplines humaines de l'amour et de la paix. Il s'agit d'un état d'esprit, par lequel les officiers convaincus de leur devoir social, formeront le soldat sans perdre ni une exigence, ni une sévérité. Cet état d'esprit consiste à se préoccuper du caractère du soldat, de sa personne morale, de ses origines, du milieu qui l'a formé.

Il est incontestable qu'une action dans ce sens aurait des conséquences énormes. Au point de vue social, cela signifierait la pacification des éléments perturbateurs, rendus ainsi plus réfractaires aux exaltations de la haine de classes. L'officier qui a gagné leur confiance reste volontiers en relation avec eux. Si le soldat, rentrant de relève, ne rapporte de son temps de service que le souvenir d'une autorité bienfaisante, juste et respectable, les accusations portées contre l'armée ne pourront être soutenues et les défaitistes ne trouveront aucun terrain pour semer leur haine.

Il s'agit d'envisager dans les relèves le rôle de l'officier sous son aspect nouveau d'agent social, formant les âmes, trempant les cœurs. Pour remplir cette tâche, il faut que l'officier soit préparé. C'est par conséquent déjà dans les écoles militaires et certainement déjà à l'école tout court, qu'il faut agir. Et là, beaucoup reste à faire.

En effet, le côté moral du rôle de l'officier doit être développé et prendre plus de place. L'on s'attache vraiment trop à ne regarder que le côté physique des qualités nécessaires à un officier. L'homme est beaucoup trop considéré comme un automate, quant à son moral, il est trop souvent délaissé. On n'attache d'importance qu'au métier, au côté technique, à la science, ce qui est bien. Cependant, pour l'avancement dans les cadres, l'on devrait tenir compte également, plus souvent, des qualités morales. Quant à l'aptitude à développer, chez la jeunesse qui va leur être confiée, les plus nobles qualités du chef, on ne s'en soucie pas assez et, si elle se rencontre chez

certains chefs (ce qui est certainement le cas) c'est bien plutôt le fait du hasard.

Le corps des officiers doit se pénétrer des paroles que notre Général prononçait le 28 décembre 1943, face à l'obélisque de Sempach : « La plus lourde et la plus belle des responsabilités — ne l'oubliez pas — c'est de commander à des soldats qui sont des hommes. Des hommes que tiennent tantôt l'espoir et tantôt le souci. Des hommes qui ont une famille et une carrière... Pour ces hommes-là, pour nos soldats, je compte que vous serez des chefs à la fois très fermes et très humains ». Ces phrases si simples, si dignes, si humaines, définissent tout le problème du commandement, de l'autorité militaire et son rôle social, elles doivent atteindre par la voix des chefs de la promotion Sempach l'ensemble des cadres de notre armée.

CHS. COSANDEY, PLT.